
PLAN DE VISIBILITÉ
Pour le projet d'aménagement
« TITRE »
École : NOM

Présenté par le
Comité de réaménagement de la cour NOM

Hiver 2017



PRÉSENTATION DU PROJET

« TITRE »

MISE EN CONTEXTE

L'école NOM, située aux limites est de la ville NOM, travaille depuis plusieurs mois à l'élaboration d'un projet de parc-école. Ouverte au milieu des années 1950, cette institution d'enseignement est considérée comme évoluant dans un milieu défavorisé. Elle dispose cependant d'un vaste terrain, au potentiel naturel attrayant, au cœur d'un secteur résidentiel en plein développement.

Malgré la situation géographique plutôt enviable, plusieurs lacunes relatives à la cour d'école ont été identifiées, notamment la désuétude des infrastructures, le manque de zones ombragées ainsi qu'un flagrant manque d'organisation physique, et ce, malgré la grande superficie disponible.

Au quotidien, les enseignants ont beaucoup de difficulté à structurer les récréations. De plus, bien des projets élaborés dans le cadre du cours d'éducation physique et au service de garde doivent être mis de côté pour la sécurité et le bien-être des élèves.

C'est donc dans cette optique que l'école NOM a décidé de prendre les grands moyens en lançant le projet d'aménagement « TITRE ».



DÉFINITION DU THÈME DU PROJET: « LA COUR DES GRANDS »

Quel est l'enfant qui, déambulant dans sa cour de récréation, n'a pas parfois jeté des regards envieus vers les activités des *grands*, dans cette partie de la cour réservée aux *forts*, qui peuvent s'autoriser des choses inaccessibles aux petits ou qui font la loi!

C'est en pensant à cette image que **La cour des grands** a commencé, métaphoriquement, à désigner un endroit, un classement, un groupe, un niveau qu'on atteint avec plaisir et/ou fierté après en avoir longtemps rêvé ; l'endroit où le niveau envié est atteint suite à une promotion ou à une réussite. Voilà une jolie métaphore scolaire !

OBJECTIFS DU PROJET

Avec le projet de réaménagement de la cour d'école, nous souhaitons offrir aux élèves un environnement sécuritaire, diversifié et animé. L'engagement de la firme *ESKair aménagement*, spécialisée en aménagement récréatif extérieur, nous a permis de donner une direction au projet en priorisant les objectifs suivants :

- Meilleur drainage du terrain
- Embellissement de la cour
- Sécurité; optimisation des surfaces d'amortissement
- Aménagement d'une zone pour les tout-petits avec de nouveaux blocs moteurs
- Aménagement d'une zone de socialisation pour les plus grands
- Aménagement d'un terrain de soccer en gazon naturel
- Lignage de la zone asphaltée
- Aménagement de plusieurs zones transitoires ombragées

Le projet de construction devrait débuter en juillet prochain afin d'être terminé pour la rentrée des classes 2017.

CAMPAGNE DE FINANCEMENT

La mise en place de ce vaste projet nécessite des investissements d'environ 120 000 \$. Le porteur du projet ainsi que les divers comités qui ont été formés pour le réaliser initient donc une campagne de financement afin de faire de ce rêve une réalité. La campagne se déroulera en deux étapes : un volet activités de financement ainsi qu'un volet public et corporatif.

Volet 1 : Activités de financement

L'objectif de ce volet est de 10 000 \$. Pour arriver à amasser cette somme, un comité a été formé pour initier et organiser diverses activités. Parmi les projets ciblés, on prévoit :

- Emballage chez Maxi
- Souper spaghetti
- Bingo Richelieu

Volet 2 : Financement public et corporatif

L'objectif de la campagne de financement publique et corporative est fixé à 110 000 \$. Une partie de ce montant nous est déjà attribuée. En effet, nous avons d'abord la chance de compter sur un partenaire exceptionnel pour le développement de ce projet, soit le groupe cycliste *Henry Schein GranfondoEco* qui nous a remis la somme de 30 000\$. Ensuite, le programme *Embellir ma cour d'école* du Ministère de l'Éducation permettra d'obtenir 25 000 \$. La Commission scolaire de la Côte-du-Sud, partenaire dans le projet, prévoit quant à elle fournir 8 500 \$ pour la réalisation du projet. La Ville de Montmagny a confirmé une participation de 15 000 \$ alors que la Caisse Populaire de Montmagny ajoute un peu plus de 4 000 \$.

C'est donc dire qu'un montant de 28 000 \$ reste à être trouvé au sein de la communauté corporative magnymontoise. C'est dans cette optique que nous sollicitons votre appui financier pour mener à terme ce projet.

Vous trouverez ci-joint un plan de visibilité qui a été conçu d'une façon très flexible afin de vous permettre d'être partenaire du projet. Nous vous remercions à l'avance de l'attention que vous porterez à cette offre de partenariat qui démontrera que les jeunes vous tiennent à cœur, tout comme l'amélioration de la qualité de vie des résidents du quartier.



VISIBILITÉ

En contribuant financièrement à ce projet, la visibilité que votre entreprise obtiendra sera des plus intéressante. En effet, même si le projet « La cour des grands » est porté par l'école NOM et est situé sur ses terrains, il n'en demeure pas moins que c'est un projet de quartier.

L'école NOM, qui accueille 210 élèves, est située dans le district 5 de la ville de Montmagny. C'est un secteur en forte croissance démographique. L'école est d'ailleurs l'une des rares de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud à avoir dû agrandir récemment afin d'accueillir les nouvelles jeunes familles qui se sont installées dans le quartier.

En élaborant le projet, la direction de l'école a donc pensé à un site répondant aux besoins des enfants qui fréquentent l'institution d'enseignement, mais également à ceux des adolescents, des bambins et des personnes plus âgées habitant dans le secteur. Ces clientèles sont donc toutes susceptibles de fréquenter ce nouveau site.

Rappelons qu'il n'existe aucune infrastructure du genre dans ce secteur de la ville. Nous croyons donc que ce nouveau site sera très apprécié des résidents du district et très populaire. ***Devenir partenaire de ce beau projet serait donc un investissement rentable!***

STATUTS DE COMMANDITE

La présente proposition vous offre l'opportunité de vous associer à notre projet en devenant partenaire financier selon le plan de visibilité ci-joint, qui renferme plusieurs possibilités intéressantes.

4 statuts de commandite ont été pensés afin de répondre à vos besoins

Partenaire or

Ces partenaires reçoivent une visibilité adaptée à une participation financière de 5 000 \$ et plus.

Partenaire argent

Ces partenaires doivent défrayer un montant entre 2 000 \$ et 4 999 \$ pour obtenir la visibilité offerte.

Partenaire bronze

Ces partenaires bénéficient d'une visibilité pour une contribution financière entre 500 \$ et 1 999\$

Partenaire ami

Ce statut est pour toutes personnes ou entreprises qui offrent une contribution de 499\$ et moins.

Prenez note que des commanditaires dits de « service » seront également acceptés et qu'ils obtiendront le statut de commandite et la visibilité correspondant à la valeur estimée de leur contribution.

POLITIQUE DE VISIBILITÉ

OUTILS DE VISIBILITÉ	OR	ARGENT	BRONZE	AMI
Nom ou logo du partenaire installé en vue à un endroit distinct de la cour d'école	x			
Logo ou nom du partenaire sur un banc	x			
Visibilité lors des événements organisés pendant la durée de la campagne de financement (positionnement et grosseur selon les statuts)	x	x		
Logo ou nom du partenaire dans le calendrier qui sera fait à la fin du projet (positionnement et grosseur selon les statuts)	x	x		
Page Facebook (positionnement et grosseur selon les statuts)	x	x	x	
Nom du partenaire dans une page spéciale de l'Info-parents de l'école .	x	x	x	
Nom ou logo du partenaire sur l'affiche d'accueil qui sera installée à l'entrée de la cour d'école (positionnement et grosseur des logos selon le type de partenariat)	x	x	x	x
Nom du partenaire dans une publicité du Journal l'Oie Blanche à la fin du projet pour remercier tous les partenaires. (grosseur selon les statuts)	x	x	x	x

ANNEXE 1 - MEMBRES DU COMITÉ

- XXX, parent
- XXX, parent
- XXX, parent
- XXX, parent
- XXX, parent
- XXX, présidente du C.É
- XXX, parent
- XXX, enseignant
- XXX, enseignante
- XXX, enseignante
- XXX, intervenante du service de garde
- XXX, directrice de l'École St-Pie-X

ANNEXE 2 - BUDGET PRÉVISIONNEL

Projet cour d'école NOM

Revenus

Commission scolaire	8 500 \$
Fondation Pierre Lavoie	29 500 \$
Programme Embellir cour d'école (Québec)	25 000 \$
Ville de Montmagny	15 000 \$
Contributeurs du milieu (entreprises et organismes)	32 000 \$
Activités de financement	10 000 \$
Grand total	120 000 \$

Dépenses

Aménagement général et installation	18 000 \$
Module de jeu pour le 3e cycle	23 000 \$
Aménagement de la zone des petits	16 000 \$
Embellissement de la cour et paysagement	14 000 \$
Aménagement de la zone de socialisation	14 000 \$
Aménagement de la butte pour glisser et terrain de soccer	15 000 \$
Lignage, basketball, mobilier urbain	13 000 \$
Taxes non remboursables pour l'ensemble du projet	7 000 \$
Grand total	120 000 \$

ANNEXE 3 : PHOTOS – ÉTAT ACTUEL DE LA COUR



ANNEXE 3 : PHOTOS – ÉTAT ACTUEL DE LA COUR (SUITE)



ANNEXE 4: PLAN D'AMÉNAGEMENT



ANNEXE 4: PLAN D'AMÉNAGEMENT (SUITE)

